

# COLLECTIVITE DE CORSE

## ASSEMBLEE DE CORSE

1<sup>ERE</sup> SESSION ORDINAIRE DE 2018  
REUNION DES 26 ET 27 AVRIL 2018

N° 2018/O1/006

### MOTION

**DEPOSEE PAR :** M. Jean-Guy TALAMONI, PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

**OBJET :** NOM DE BAPTEME DES NAVIRES ET AVIONS DESSERVANT LA CORSE

---

**CONSIDERANT** la valeur symbolique et politique que revêt la dénomination des bâtiments publics, écoles, collèges, lycées, rues, places, monuments, espaces culturels, navires ou avions,

**CONSIDERANT** que les navires et avions représentent des supports de diffusion de notre mémoire collective auprès des jeunes comme auprès des visiteurs,

**CONSIDERANT** la fonction éducative véhiculée par les femmes et les hommes qui ont contribué à l'histoire de la Corse par leur engagement et leur sacrifice, en faisant face à l'injustice,

**CONSIDERANT** que le 16 janvier 2018, le STC marins a proposé au comité d'entreprise de la société Corsica Linea que le prochain navire de cette compagnie porte le nom de Ghjuvan'Battista Acquaviva,

**CONSIDERANT** la demande du STC marins en date du 17 janvier 2018 de relayer cette demande au sein de l'Assemblée de Corse,

**CONSIDERANT** que l'Assemblée de Corse s'est déjà prononcée sur le nom de baptême d'un navire,

**CONSIDERANT** que le nom de baptême d'un navire ou d'un avion, doit être bien plus qu'un acte administratif liant une unité navale à son propriétaire, il doit être le support d'une mémoire que l'on honore,

**CONSIDERANT** que le 22 septembre 2004, le conseil d'administration de l'Université de Corse a déjà honoré la mémoire de Ghjuvan'Battista Acquaviva en baptisant un amphithéâtre de son nom,

**CONSIDERANT** que le parcours de Ghjuvan'Battista Acquaviva est celui d'un homme à la recherche d'un jour meilleur fait de justice, de liberté, de démocratie et bien sûr, de paix,

### **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**SOUHAITE** qu'un prochain navire ou avion affrété sur la Corse par une compagnie maritime ou aérienne soit baptisé « Ghjuvan'Battista Acquaviva ».

**DEMANDE** que les compagnies desservant la Corse consultent systématiquement l'Assemblée de Corse avant de baptiser leurs nouveaux navires ou avions.